



SYNDICAT MARNE VIVE

Rapport d'activités

ANNEE 2014



Syndicat mixte Marne Vive

Hôtel de ville – Place Charles de Gaulle – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

01.45.11.65.72 – www.marne-vive.com

LE MOT DU PRESIDENT



« Madame, Monsieur,

L'année 2014 a été celle de la consolidation du Syndicat Marne Vive.

Le Comité Syndical a été renouvelé en partie suite aux élections municipales du mois de Mars et un nouveau Bureau a été constitué, que j'ai l'honneur de présider.

Le Syndicat Marne Vive a été prolongé dans ses missions sans limitation de durée, ce qui témoigne de l'utilité reconnue de la structure.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE* Marne Confluence a choisi un scénario où la baignade en Marne constitue un objectif majeur pour la reconquête de la qualité de l'ensemble des rivières du territoire. L'objet statutaire du Syndicat est donc aujourd'hui partagé et il constitue désormais la feuille de route de tous nos partenaires.

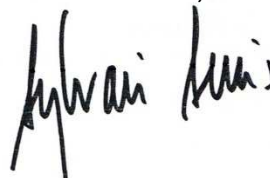
Cette année encore, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité au sein du Comité Syndical, signe de la qualité du travail fourni et des échanges, et du partage total de la stratégie d'actions du Syndicat Marne Vive. Le Syndicat a réalisé une année riche en projets, en œuvrant au plus proche de ses membres, en répondant à leurs besoins, en leur proposant des opérations et en leur apportant des éléments de décisions concrets.

Au-travers de ce rapport d'activités, force est de constater que le Syndicat dépasse les limites administratives et que son action s'opère au quotidien à l'échelle du bassin versant aval de la Marne. Ce niveau d'actions devra être soutenu par le territoire dès 2015 pour permettre au Syndicat de disposer des moyens nécessaires à son action et répondre aux enjeux écologiques et sociaux liés à la Marne et à ses affluents. L'évolution de la gouvernance locale doit constituer, en ce sens, une réelle opportunité pour ajuster les attentes, les actions et les moyens. Ce défi immédiat de gouvernance se juxtapose avec l'échéance du Contrat de bassin en 2015.

L'année à venir augure donc le lancement d'un nouveau cycle pour Marne Vive et ses membres, qu'ensemble nous devons relever.

Bonne lecture, »

Le Président,

A handwritten signature in black ink, reading 'Sylvain BERRIOS'.

Sylvain BERRIOS

Député-Maire

* SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

LE SYNDICAT MARNE VIVE, FEDERATION D'ACTEURS POUR LA MARNE !

• OBJECTIFS ET MISSIONS

Créé en 1993 à l'initiative de collectivités et d'acteurs du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, le Syndicat mixte Marne Vive a pour **objectif statutaire la reconquête de la qualité de la Marne** et particulièrement de **la baignade**, usage interdit en 1970 dans le Val-de-Marne.

Encadrés à l'ouest par Paris et à l'est par Marne-la-Vallée, les membres du Syndicat ont **mutualisé leurs forces pour améliorer la qualité écologique de la rivière**, soumise à de nombreuses pressions urbaines et source de fortes aspirations par les habitants.

En effet, la Marne, sur le territoire, est le support de la navigation commerciale et de loisirs nautiques. Ses berges accueillent, en de nombreux endroits, des cheminements piétons pour des riverains en quête de ressourcement et elles sont souvent marquées par la vie urbaine. Enfin, comme tout espace naturel, la Marne doit pouvoir accueillir une faune et une flore adaptées et supporter les pollutions d'origine urbaine.

La rivière et ses affluents sont donc au cœur d'une mosaïque d'enjeux qui font toute la richesse du territoire.



Figure 1 : les membres du Syndicat Marne Vive

Face à tous ces enjeux, dont il entend assurer un équilibre, le Syndicat Marne Vive s'est organisé.

- En 2000, le Syndicat met en œuvre son **Schéma Directeur** : l'objectif baignade est retenu et assure la finalité de l'ensemble des opérations du territoire
- 2002-2007 : le Syndicat anime un **1^{er} contrat de bassin**, programme d'actions pluriannuel pour la Marne que les membres s'engagent à réaliser : 37M€ d'études et de travaux ont été investis dans ce cadre.
- Depuis 2010 : les enjeux se sont renforcés, notamment avec le développement du Grand Paris. Le Syndicat s'engage donc à mettre en œuvre et coordonner deux outils :

- ✧ Un 2^{ème} **contrat de bassin 2010-2015**, ouvert aux villes non membres du Syndicat pour amplifier la dynamique des opérations pour la rivière. Fin 2014, 57M€ d'études et de travaux ont été engagés pour la Marne et pour le Ru de Chantereine.
- ✧ Un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence**, pour rassembler tous les opérateurs intervenant sur les rivières du territoire, quel que soit leur thème d'actions, et convenir, ensemble, de l'avenir souhaité pour la Marne et ses affluents.

En parallèle et au quotidien, le Syndicat Marne Vive **dispose d'un programme d'études sur la Marne**, afin de mieux la connaître et identifier ses forces et ses vulnérabilités. **Il accompagne également ses membres dans la mise en place de leurs travaux** et il communique sur les résultats obtenus.

Marne Vive s'est donc engagé activement pour protéger la Marne tout en tenant compte des aspirations et du contexte territorial. Son souhait est de défendre les intérêts de la rivière avec des contraintes et des aspirations locales.

• UNE NOUVELLE EQUIPE SYNDICALE EN 2014

Suite aux élections municipales, le Syndicat Marne Vive a renouvelé ses représentants au comité syndical. Chaque membre a élu en son sein 1 titulaire et 1 suppléant. Un Bureau est également constitué. Les fonctions des élus sont gratuites.

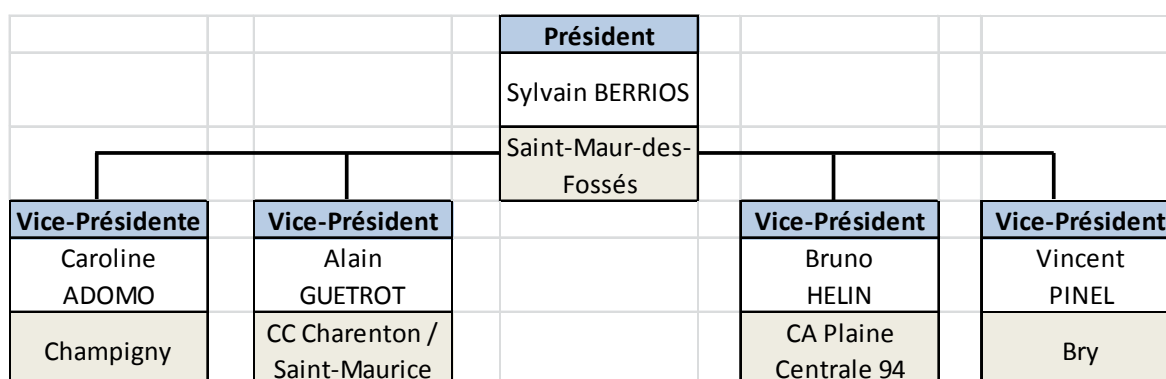


Figure 2 : le Bureau syndical

	Bonneuil	Bry	Champigny	Gournay	Joinville	Saint-Maur
<i>Titulaire</i>	Annie MARGUERITE	Vincent PINEL	Caroline ADOMO	Agnès PONCELIN	Pierre MARCHADIER	Sylvain BERRIOS
<i>Suppléant</i>	Nathalie ANDRIEU	Jean-Pierre ARNAULT	Chrysis CAPORAL	Eric FLESSELLES	Jean-Jacques GRESSION	Jean-François LE HELLOCO

	Villiers	CA Plaine Centrale 94	CA Vallée de la Marne	CC Charenton / St-Maurice	Ports Paris	CMA94
<i>Titulaire</i>	Martine MARTI	Bruno HELIN	Jean-Jacques PASTERNAK	Alain GUETROT	Eric FUCHS	Jean-Louis MAÎTRE
<i>Suppléant</i>	Daouda DIAKITE	Jean-François DUFEU	Alain PAVIE	Gabriela KADOUCH	Céline CORDIER	Benoît CAPOULUN

CA : Communauté d'Agglomération – CC : Communauté de Communes – CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Figure 3 : les élus du Syndicat Marne Vive

L'équipe administrative et technique est composée de 4 personnes, dont 2 mises à disposition gratuitement par la ville de Saint-Maur :

		Direction	
		Claire BEYELER	
Animation Contrat de Bassin		Animation SAGE	Gestion administrative
Aurélie NAUD		Christophe DEBARRE	Janine BOUILLON

Figure 4 : l'équipe technique et administrative



Face au Perreux

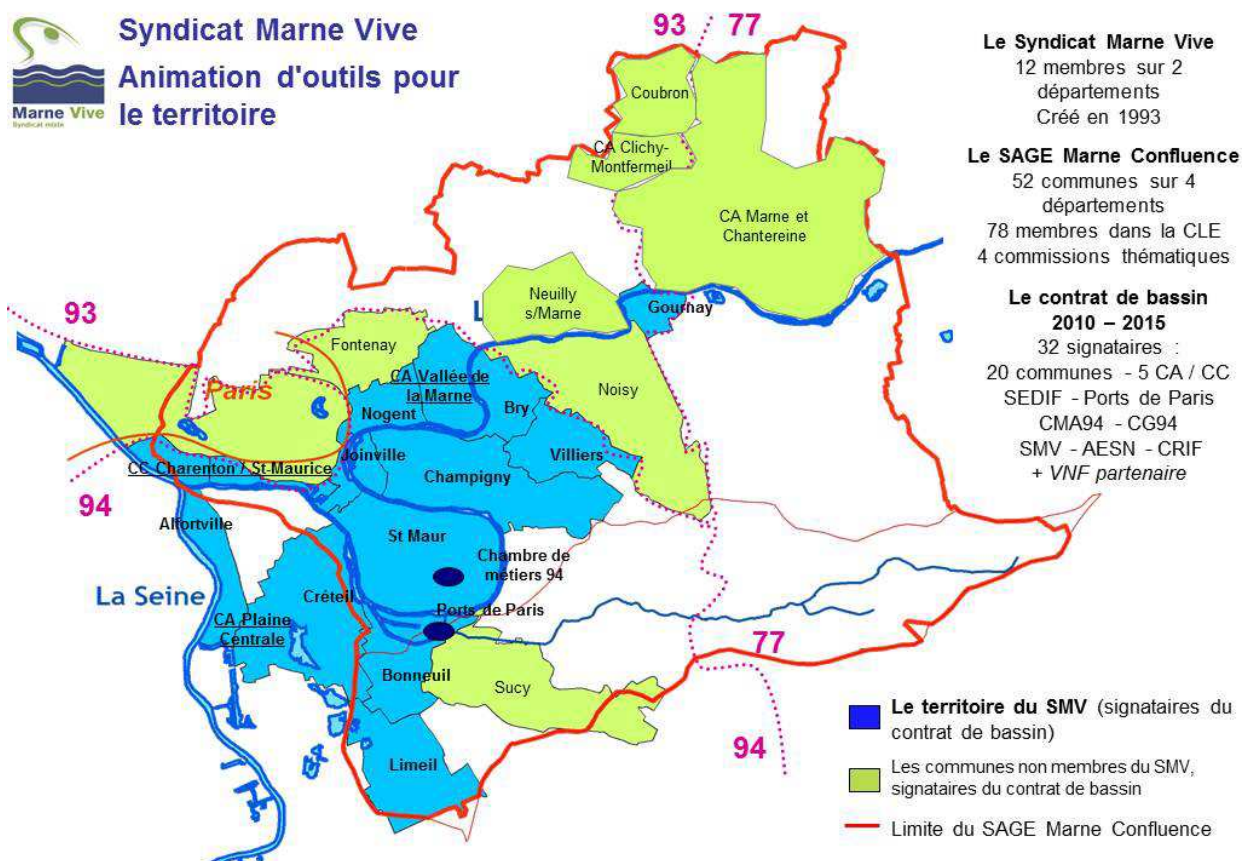


En aval du barrage de Joinville

MISSION 1 :

COORDONNER, ECHANGER, FACILITER

Le Syndicat Marne Vive coordonne 2 outils de planification sur le bassin versant aval de la Marne : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Marne Confluence et le Contrat de bassin 2010-2015. Les territoires de ces outils se complètent aujourd'hui ; l'idéal est qu'à terme, ils se superposent parfaitement pour être en total synergie.



• L'ANIMATION DU SAGE MARNE CONFLUENCE

Depuis 2010, le Syndicat Marne Vive est mandaté par la Commission Locale de l'Eau (77 élus, usagers et représentants de l'Etat) pour assurer l'animation des instances du SAGE et sa bonne élaboration.

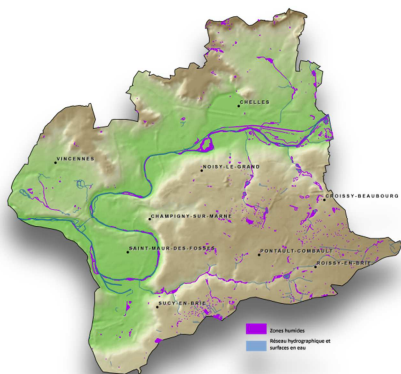
Le SAGE est une démarche à l'initiative des acteurs locaux, mobilisés autour d'une volonté commune : agir pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Partager des objectifs fédérateurs et imaginer un projet pour l'avenir de l'eau sur nos territoires, tel a été l'objet principal de 2014. Après avoir établi un état initial du bassin en 2012, puis avoir posé un diagnostic des enjeux locaux en 2013, la Commission Locale de l'Eau a validé la Stratégie en 2014.



Le 17 novembre 2014, la CLE s'est prononcée à une large majorité en faveur d'une Stratégie novatrice et ambitieuse pour le territoire : « **Un engagement pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire** » - **Scénario 3**. Il appartient désormais aux acteurs du territoire de définir les conditions de mise en œuvre de cette Stratégie. Le Syndicat Marne Vive, structure porteuse du SAGE, aura un rôle déterminant à jouer dans l'animation et l'organisation de ce réseau d'acteurs. **Par ce choix, le territoire reconnaît la baignade en Marne comme un objectif majeur pour la reconquête de la qualité de toutes les rivières.**

Etude « Inventaire des zones humides sur le territoire du SAGE Marne Confluence »

Pourquoi cette étude ? Le déficit de connaissances sur les zones humides a été pointé dès l'état initial du SAGE. Ces milieux, d'une grande richesse, sont pourtant fortement menacés par la poursuite de l'aménagement du territoire. Acquérir une meilleure connaissance des zones humides est donc apparu comme un préalable indispensable à toute démarche de préservation/protection/gestion à leur encontre.



En 2014, un bureau d'études a été recruté pour effectuer les prospections de terrain nécessaires à cet inventaire. En 2015, les résultats de cette étude pourront être valorisés lors de la rédaction du SAGE et de manière plus opérationnelle dans le cadre de projets d'aménagement et de la planification urbaine.

• L'ANIMATION DU CONTRAT DE BASSIN MARNE CONFLUENCE 2010-2015

Sans attendre la mise en œuvre du SAGE (prévue en 2016/2017), le Syndicat Marne Vive a souhaité que les porteurs de projets favorables à la Marne et à ses affluents puissent se coordonner et mettre en œuvre leurs projets de façon planifiée. C'est la raison pour laquelle il porte l'animation du Contrat de Bassin Marne Confluence 2010-2015, intitulé « *Pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne* ».

33 entités ont signé le Contrat, en y inscrivant des opérations d'assainissement, de gestion des eaux pluviales à la source, de réduction des pesticides et de reconquête écologique des berges et des îles.

En 2014, le Syndicat a organisé la réunion annuelle du comité de pilotage du Contrat de Bassin, en conviant élus et techniciens pour procéder au bilan de l'année 2013. 69% des entités signataires étaient représentées par 39 personnes, dont 36% d'élus.



Réunis au Perreux-sur-Marne, ils ont également pu découvrir les enjeux de l'assainissement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, ainsi que des travaux de restauration écologique de berges finalisés en 2012 par la ville du Perreux.



Tout au long de l'année, le Syndicat a rencontré les maîtres d'ouvrage, accompagné le montage de leurs projets, aidé à l'identification des aides financières et des interlocuteurs dédiés.

Une partie des autres missions présentées ci-après, propres aux membres du Syndicat et dépassant cependant son propre cercle, alimente directement le contrat de bassin : études, aides aux projets, groupes de travail, etc.

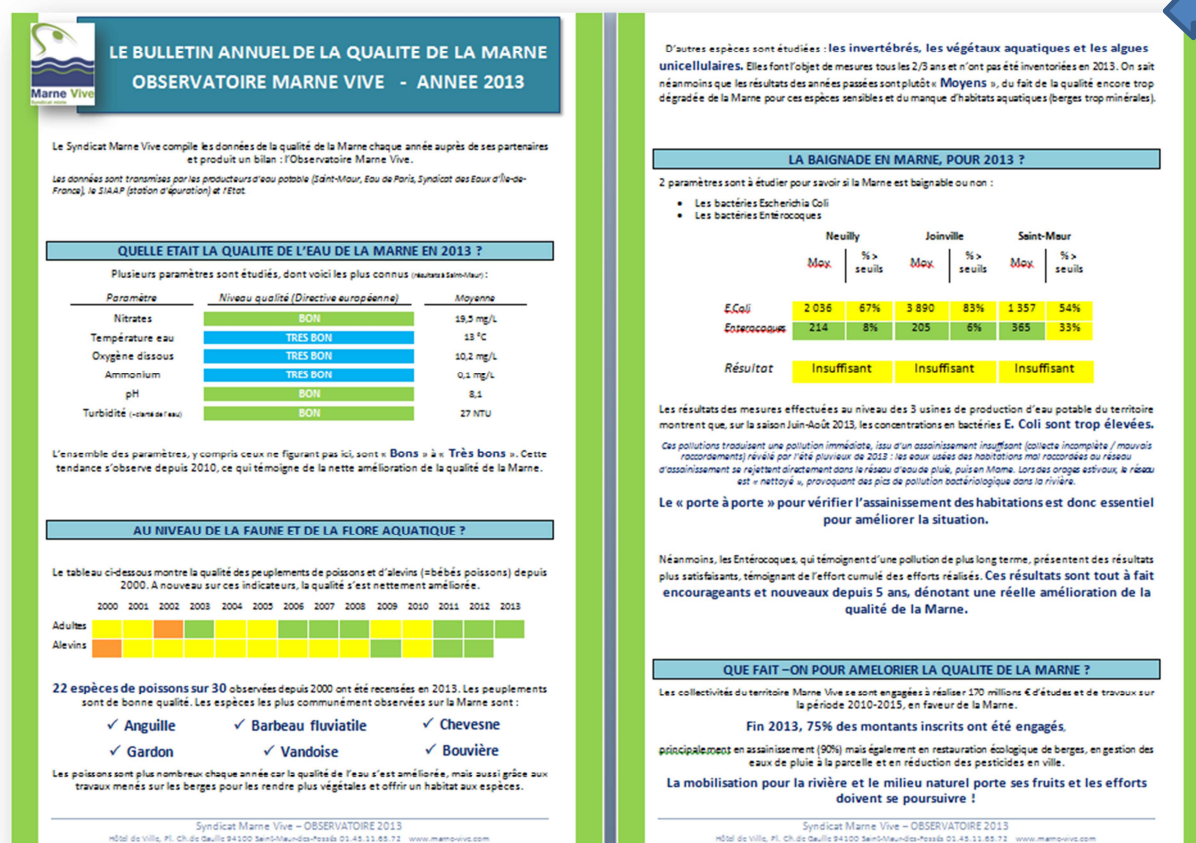
MISSION 2 :

MIEUX CONNAITRE LA MARNE POUR MIEUX LA PROTEGER

- **LE CONSTAT : Suivi de la qualité de la Marne : l'Observatoire Marne Vive**

Le Syndicat centralise l'ensemble des données de qualité d'eau de la Marne disponibles sur son territoire et les analyse au regard de la réglementation européenne. C'est l'Observatoire Marne Vive, auquel contribue Eau de Paris, la ville de Saint-Maur, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France, le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne et l'Etat.

En 2014, ce sont les données de l'année 2013 qui ont été analysées.



La tendance observée les années passées se confirme : la qualité physico-chimique est globalement bonne et la population de poissons augmente et se diversifie. En 2013, les interprétations sont restées assez succinctes, conformément au choix opéré en 2012 de ne financer une analyse approfondie que tous les 3-4 ans, dans un souci de maîtrise des budgets. Aussi, ces résultats positifs de 2013 ne doivent pas faire oublier que, les années passées, les analyses montraient que la qualité de la Marne était dégradée par temps pluie à cause d'un réseau d'assainissement encore imparfait.

De même, les autres paramètres biologiques pointaient un manque d'habitats écologiques de qualité.

En ce qui concerne la baignade, la qualité en 2013 serait « Bonne » sur les bactéries Entérocoques et « Insuffisante » sur les bactéries Escherichia Coli. Ces résultats sont encourageants et témoignent des efforts fournis par le territoire.

**De l'Observatoire Marne Vive découle plusieurs études
qui rythment le travail d'acquisition de connaissances du Syndicat.**



- **LES ETUDES THEMATIQUES QUI DECOULENT DE L'OBSERVATOIRE**

- ❶ **Objectif Baignade : l'évolution des bactéries dans la Marne et l'impact de l'assainissement**

Pourquoi cette étude ? Les données disponibles à ce jour pour évaluer la possibilité de se baigner sont issues des 3 producteurs d'eau potable. Des tendances se sont dessinées au fil des ans, mais,



avec les résultats encourageants cités plus haut, il a paru nécessaire de disposer désormais d'un véritable protocole de mesures, dédié à la baignade et sur l'ensemble du linéaire du Syndicat. L'idée est de comprendre comment évolue la dynamique bactériologique en Marne, d'identifier les secteurs vulnérables et localiser les secteurs où un effort sur l'assainissement est compatible techniquement et financièrement avec le retour de la baignade.

En 2014, un bureau d'études a été recruté pour mener un diagnostic de l'assainissement sur le territoire et rédiger le protocole de mesures. En 2015, le protocole sera mis en œuvre et les études sur l'assainissement seront approfondies.

- ❷ **Objectif Ecologique : découverte d'une nouvelle espèce !**

Pourquoi cette étude ? Les inventaires sur la faune aquatique (hormis les poissons) sont incomplets



sur la boucle de Saint-Maur / Champigny, alors que les îles y sont classées en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et que le ski nautique, provoquant des vagues fortes sur les berges, est autorisé sans restriction sur la partie sud. Le Syndicat Marne Vive a donc procédé à un inventaire des mollusques aquatiques et des frayères sur ce secteur afin de compléter les données existantes.

*A cette occasion, l'espèce *Unio crassus*, petite moule protégée au niveau national, a été identifiée vivante pour la première fois en Île-de-France. Elle témoigne d'habitats propices et d'une qualité d'eau intéressante.*

③ Objectif Ecologique : proposition de formation pour gérer la végétation des berges

Pourquoi cette prestation ? Suite à l'étude « Etat écologique de la Marne » menée en 2012 (SMV, Hydrosphère), le Syndicat et les services espaces verts des communes ont noté le besoin de gérer la végétation des berges,



afin qu'elle redevienne typique des bords d'une rivière et fonctionnelle d'un point de vue écologique. Ces pratiques sont différentes des formations horticoles et ornementales dispensées habituellement aux agents.

En 2014, le Syndicat a proposé à ses membres des formations dédiées. La ville du Perreux a répondu favorablement pour une prestation Marne Vive en 2015 et la ville Saint-Maur l'a mise en œuvre à son initiative avec l'ensemble de ses agents.

④ Objectif Ecologique : identification des espèces qui déséquilibrent l'écologie de la Marne

Pourquoi cette étude ? Suite à l'étude « Etat écologique de la Marne » menée en 2012 (SMV, Hydrosphère), le Syndicat a souhaité se pencher sur le cas des espèces susceptibles de perturber l'écologie de la Marne : espèces invasives, envahissantes, faune, flore, etc.

Quelles sont les espèces à cibler en priorité, avec quelle stratégie et sur la base de quels critères ? Un guide de gestion pour les services espaces verts sera édité. Les résultats sont attendus pour 2015.

2014 a été la dernière année de régulation des ragondins, avec 73 individus capturés. En 2014, l'opération s'est menée sur tout le linéaire du Syndicat et notamment sur le Bras de Gravelle où 20 individus ont été capturés. La population est stable au fil des ans, ce qui conduit Marne Vive et le Conseil Départemental 94 à arrêter cette prestation tout en restant vigilant sur l'évolution du nombre d'individus observés.

⑤ Objectif écologique : le nettoyage des déchets flottants

Pourquoi cette prestation ? Malgré toute sa richesse écologique, la Marne reste un exutoire de nombreux déchets flottants jetés par des habitants. Le Syndicat Marne Vive procède donc à des campagnes de nettoyage chaque année.



En 2014, ce sont 20m3 de déchets qui ont été recueillis, soit un total de 530m3 récoltés depuis 2007. Les principaux endroits d'accumulation sont les secteurs calmes : zones naturelles ou renaturées, piles de pont, etc.

⑥ Objectif qualité : la lutte contre les rejets non domestiques polluants

Pourquoi cette opération ? En 2012, le Syndicat a mené une étude visant à identifier les activités artisanales ayant un impact potentiel sur la Marne (SMV, Lindénia), à les hiérarchiser et à organiser



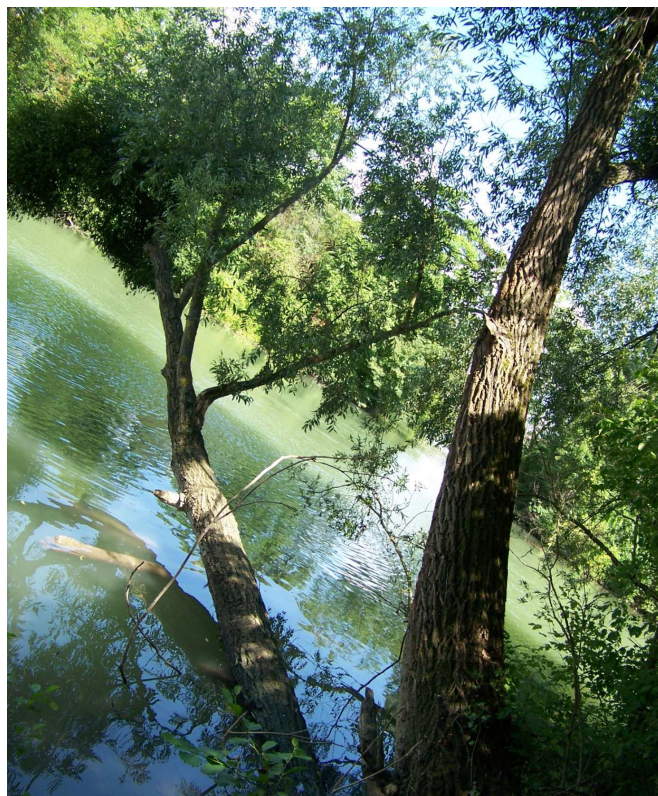
l'accompagnement des mises aux normes avec les collectivités, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 94. Un groupe de travail a été monté dès 2012.

En 2014, les participants ont découvert les aides et les dispositifs de traitement innovants pour les garages et les peintres du bâtiment. Une procédure simplifiée de contrôle a été discutée avec le Conseil Général 94. Le but est de faciliter ces mises aux normes et limiter les rejets polluants dans la Marne.



Alfortville

Le Bec de Canard



MISSION 3 :

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Par sa connaissance des acteurs et sa pratique depuis 20 ans, le Syndicat constitue un facilitateur dans de nombreux projets, pour lesquels les maîtres d'ouvrage se heurtent parfois à des difficultés administratives, financières voire techniques. Le Syndicat :

- Aide à la définition du besoin et l'identification précis du projet ;
- Accompagne le montage administratif du dossier ;
- Réunit les interlocuteurs dédiés ;
- Participe à l'élaboration des dossiers de subventions ;
- Dynamise le projet dans toutes ses phases ;
- Propose un suivi et une évaluation pour que les plus-values écologiques des opérations soient connues et utiles pour le plus grand nombre.

Cet appui, parfois décisif, soulage les membres, qui peuvent se concentrer sur l'atteinte de leurs objectifs plus sereinement.

En 2014, le Syndicat a donc accompagné 11 projets de restauration et de gestion écologique des berges (dont 3 pour des signataires du Contrat de bassin non membres de Marne Vive) et 1 schéma directeur d'assainissement.

Restauration écologique

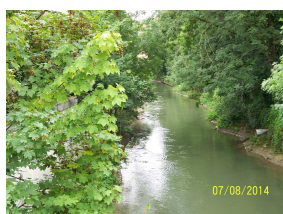
Ports de Paris –site du Bec de Canard & berges du Moulin Bateau
CC Charenton / Saint-Maurice – Bras de Gravelle
Joinville – Bras de Polangis & île Fanac
CA Vallée de la Marne – île des Loups
Le Perreux – sites les Plages
Saint-Maur – gestion de la végétation

Schéma directeur d'assainissement

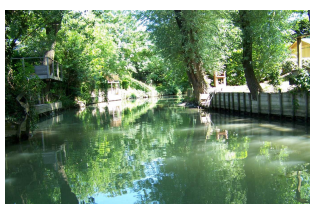
Saint-Maurice



Le Perreux



Bras de Gravelle



Bras de Polangis



Berges du Moulin Bateau

MISSION 4 :

PARTAGER LES RESULTATS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE

L'organisation ou la participation à des manifestations permet au Syndicat Marne Vive de rencontrer les habitants et d'échanger, ensemble, sur la Marne et sur nos attentes respectives.

- **LE BIG JUMP 2014**

Le Big Jump est une manifestation européenne qui a pour objectif de montrer notre volonté commune de retrouver une eau de baignade dans nos fleuves et rivières.

Chaque année depuis son lancement en 2005, le Syndicat relaie le Big Jump sur son territoire, en coorganisation avec la ville de Saint-Maur. Il profite de cette journée pour sensibiliser le public aux enjeux liés à la Marne, présenter l'état de la qualité de la rivière et faire découvrir sa richesse écologique.



Le dimanche 13 dimanche 2014 fut assez pluvieux mais les stands ont permis aux participants de découvrir la rivière. Tous ont montré une envie collective de retrouver la baignade en Marne, malgré une qualité de la Marne trop dégradée le jour J pour atteindre le niveau Baignade.

A 15h, heure européenne du plongeon, les amoureux de la Marne ont levé une banderole : oui à la baignade en Marne!

Les élus du Syndicat, de la ville de Saint-Maur, les riverains et plusieurs représentants associatifs ont partagé leur enthousiasme et les défis à relever par leur territoire pour la Marne.

- **LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE**

Le Syndicat Marne Vive a également répondu présent à la sollicitation de la ville de Saint-Maur pour tenir un stand lors des Journées Européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre, et tenir une conférence. Une centaine de participants a découvert ses activités lors de ces deux journées.



- **LE SITE INTERNET www.marne-vive.com**

Le site internet du Syndicat Marne Vive a été régulièrement mis à jour. Il a enregistré plus de 6 000 connexions en 2014 !

MISSION 5 :

DEFENDRE LES INTERETS DE LA MARNE

EN AMONT ET EN AVAL

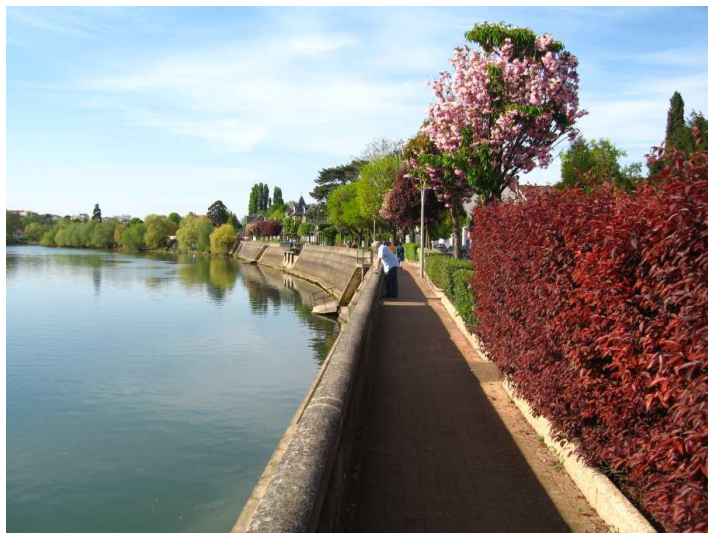
L'objectif de cette mission est de s'assurer que les objectifs du Syndicat Marne Vive et de ses membres soient bien pris en compte dans les études menées par les partenaires extérieurs et, a contrario, que les actions du Syndicat et ses membres s'articulent bien avec leurs politiques générales.

Aussi, le Syndicat a contribué aux travaux de plusieurs acteurs :

- Association collectivités / chercheurs ARCEAU Île-de-France dont il est membre fondateur :
 - animation du groupe de travail « Normes et usages » ;
 - participation active aux groupes « Petites rivières urbaines », « Gouvernance de l'eau » et « Gestion inter-services des eaux pluviales » ;
- Voies Navigables de France : étude sur l'impact des barrages de navigation sur le transit sédimentaire de la Marne ;
- Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs : étude « Gouvernance » et élaboration des Stratégies locales de gestion du risque d'inondation ;
- Conseil Général 94 : Ateliers Trames Verte et Bleue, comité de suivi du Plan Bleu ;
- Ports de Paris : Comité Local d'Information Public ;
- DRIEA : mise aux normes des eaux pluviales du tronc commun A4/A86 ;
- Aéroport de Paris – Roissy : comité de suivi Loi sur l'Eau ;
- Comité Départemental du Tourisme 94 : Itinéraire Culturel Européen.



Iles Pissevinaigre



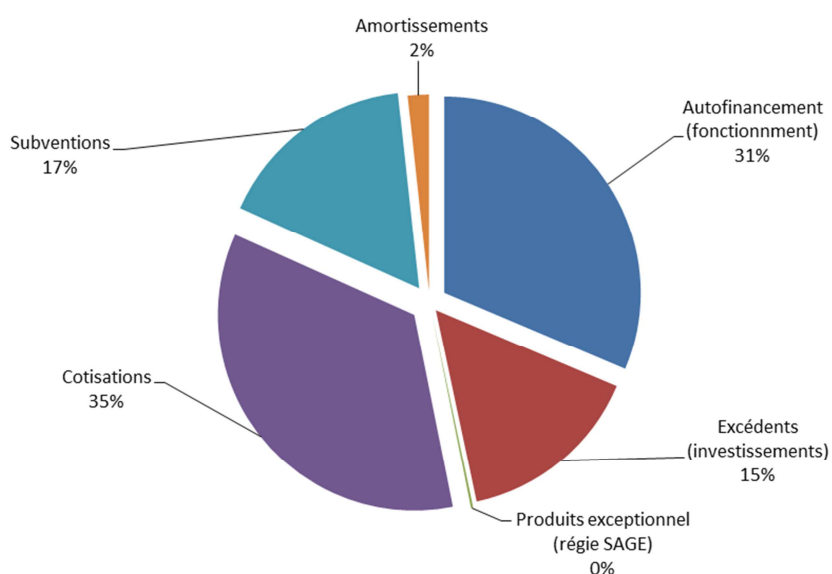
Bry

ASPECTS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS

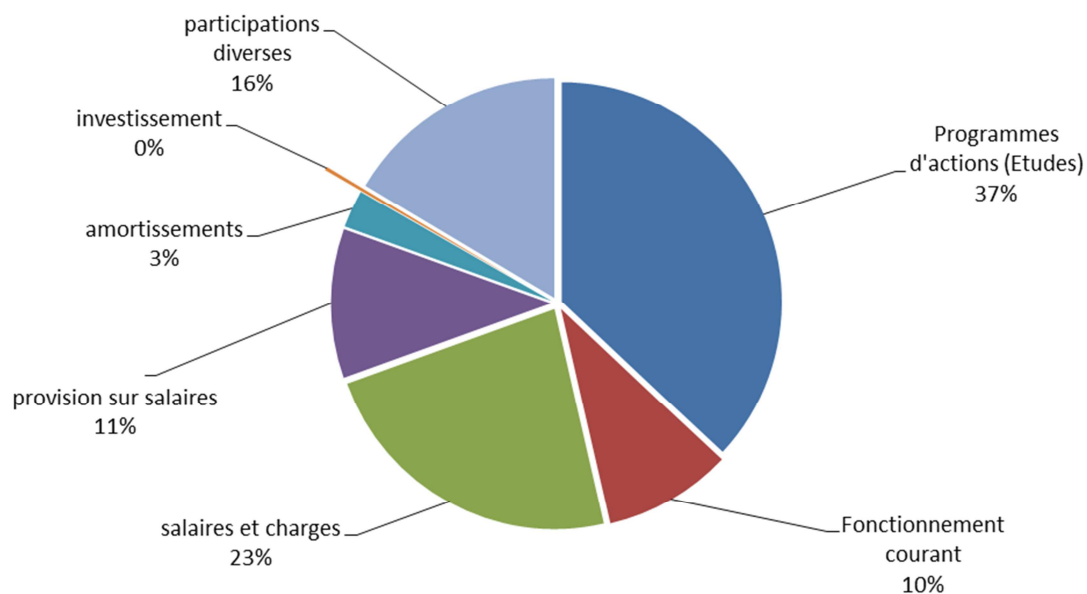
BILAN FINANCIER POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Recettes réelles	225 935,82 €	7 622,51 €	437 931,01 €
Autofinancement/excédent	137 335,17 €	67 037,51 €	
Dépenses réelles	272 894,35 €	714,08 €	273 608,43€

Recettes (fonctionnement et investissement cumulés)



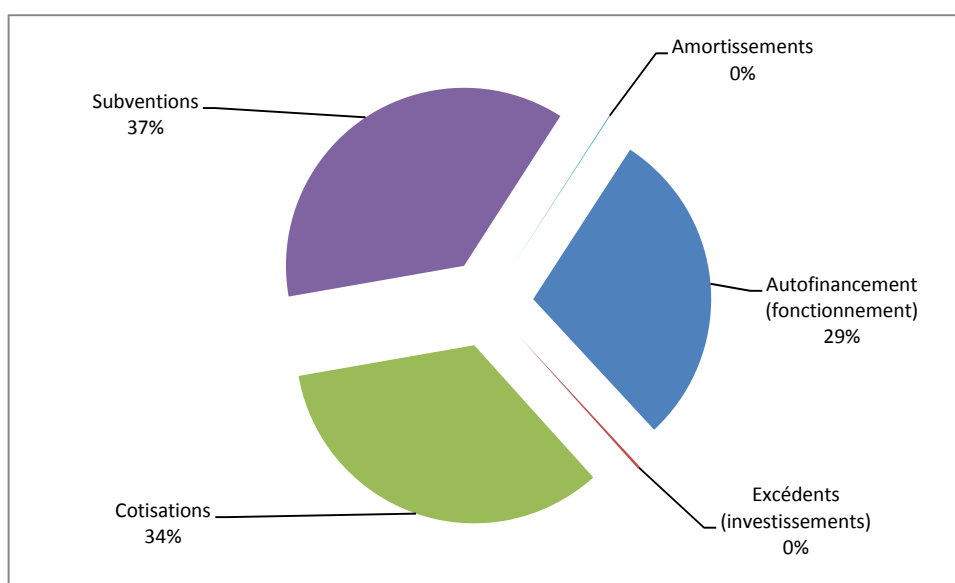
Dépenses (fonctionnement et investissement cumulés)



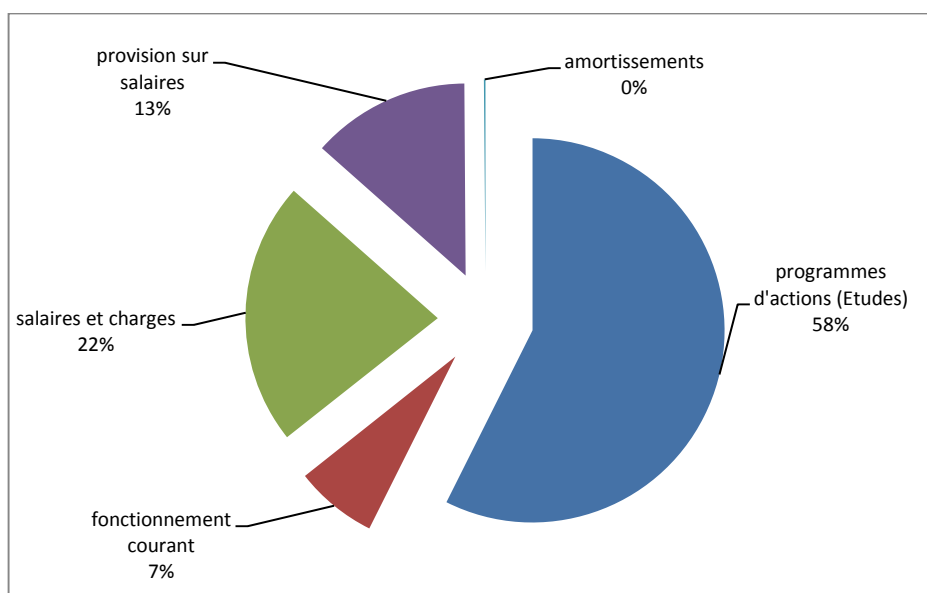
BILAN FINANCIER POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Recettes réelles	253 995,34 €	280,00 €	359 018,56 €
Autofinancement/excédent	103 897,67 €	845,55 €	
Dépenses réelles	225 023,85 €	0	225 023,85 €

Recettes (fonctionnement et investissement cumulés)



Dépenses (fonctionnement et investissement cumulés)



PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES 3 COMITES SYNDICAUX DE 2014

Comité syndical du 20 mai

- Approbation du compte rendu analytique de la séance du 20 mai 2014
- Election du Président du Syndicat Marne Vive
- Election des Vice-Présidents
- Délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président du Syndicat Marne Vive
- Désignation du représentant du Syndicat Marne Vive pour siéger à la Commission Locale de l'Eau
- Approbation du principe de lancement d'un marché pour la rédaction des documents du SAGE (PAGD et Règlement) et l'évaluation environnementale
- Communication des arrêtés pris par le Président
- Présentation des actions du Syndicat Marne Vive et du SAGE Marne Confluence

Comité syndical du 17 juin

- Approbation des comptes rendus analytiques des séances du 6 décembre 2013 et 20 mai 2014
- Avis sur le compte de gestion du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2014
- Approbation du compte administratif du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2013
- Approbation du budget supplémentaire du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2014
- Approbation de versement de l'indemnité de conseil de Mlle la trésorière du Syndicat pour l'année 2014 et suivantes

- Approbation du rapport d'activités du Syndicat Marne Vive pour l'année 2013
- Renouvellement de l'adhésion de soutien à l'association ARCEAU pour l'année 2014
- Approbation des modalités de participation au BIG JUMP 2014
- Prolongation du Syndicat Marne Vive après le 31 décembre 2015

Comité syndical du 6 novembre

- Approbation du compte rendu analytique de la séance du 17 juin 2014
- Dont acte de la communication de l'arrêté inter préfectoral de prolongation des statuts du Syndicat Marne Vive
- Approbation du règlement intérieur
- Election d'un vice président du Syndicat Marne Vive
- Approbation de la demande d'aide financière pour le poste d'animatrice du Contrat de Bassin pour l'année 2015
- Approbation de la demande d'aides financières pour le poste de l'animateur du SAGE Marne Confluence pour l'année 2015 et du contrat d'animation territoriale 2015-2016
- Approbation du projet de la convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'agents territoriaux de la ville de Saint-Maur-des-Fossés
- Approbation de l'instauration du compte-épargne temps
- Approbation de la stratégie pour les mesures bactériologiques - été 2015
- Approbation du choix du scénario contrasté du SAGE Marne Confluence
- Approbation de la durée du MAPA SAGE "Rédaction des produits du SAGE et évaluation environnementale"
- Approbation du principe de lancement d'une étude "gouvernance" pour la mise en œuvre du SDAGE Marne Confluence

LES MOYENS : 2 ingénieurs (animation du contrat de bassin et du SAGE Marne Confluence), 1 adjointe administrative (mise à disposition à temps plein - 100 % - par la ville de Saint-Maur-des-Fossés), 1 chargée de mission auprès du Président (mise à disposition à temps partiel - 10 % - cadre de la ville de Saint-Maur-des-Fossés)

PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS DU BUREAU ET DE LA CLE DU SAGE MARNE CONFLUENCE

CLE DU 4 FEVRIER 2014 A SAINT-MAUR

- Donner acte de l'analyse comparative des scénarios par les commissions thématiques et de la présentation de l'analyse économique des scénarios du SAGE
- Approbation du rapport de la cellule d'animation 2013 du SAGE

CLE DU 4 JUILLET A SAINT-MAUR – REUNION DE PRESENTATION

- Introduction – Répondre aux enjeux réglementaires et locaux par le SAGE
- Présentation générale du SAGE Marne Confluence
- Bilan des 3 dernières années – De l'état initial aux scénarios du SAGE

CLE DU 16 SEPTEMBRE EN PREFECTURE DE CRETEIL –

1^{ère} partie : Présidence de M. le Préfet coordonnateur du SAGE

- Présentation du SAGE Marne Confluence

CLE DU 17 NOVEMBRE A SAINT-MAUR

- Expression des avis puis vote de la stratégie
- Approbation des éléments du budget et du programme d'actions prévisionnel 2015
- Demande de subventions pour la cellule d'animation 2015 du SAGE

BUREAU DE LA CLE DU 17 JANVIER A SAINT-MAUR

- Avancement du SAGE – Débat autour des scénarios contrastés
- Informations diverses :
 - Stratégies locales de gestion du risque d'inondation
 - Lancement de l'étude d'inventaire des zones humides
 - Réunions diverses

BUREAU DE LA CLE DU 13 OCTOBRE A SAINT-MAUR

- Débat – Préparation du choix de la stratégie du SAGE
- Eléments de budget et de programme d'actions 2015
- Actualités du SAGE – informations diverses
 - Consultation sur le projet de SRCI

- Etude d'inventaire des zones humides sur le territoire du SAGE
- Information sur les études en cours suivies par l'animateur du SAGE Marne Confluence
- Adoption des nouveaux Règlement Particulier de Police (RPP) réglementant la navigation intérieure :
- Contrats de Développement Territorial (CDT)
- Stratégies locales de gestion du risque d'inondations
- Consultations à venir
- EPTB Seine Grands Lacs – Comité consultatif : 3 décembre 2014
- Association ARCEAU (Association Recherche-Collectivités dans le domaine de l'EAU en Ile-de-France)

LES MARCHES SUIVIS EN 2014 POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant réalisé en 2014	Aide financière
2012-01	Campagne de nettoyage de la Marne sur le territoire du Syndicat Marché à bon de commande	Minimum : 1 500,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	2013/2015	AU FIL DE L'EAU	21 410,00 €	AESN 40 %
2013-03	Etude et campagne de piégeage pour la régulation des ragondins sur le territoire du Syndicat : Marché à bon de commande	Minimum : 3 000,00 € TTC Maximum : 17 000,00 € TTC	2014	ESPACE FAUNE FLORE	16 310,40 €	AESN 40 %
2013-01 bis	Assistance à maîtrise d'ouvrage - Mise en place d'un protocole de mesures pour évaluer la pollution bactériologique en Marne en vue de l'objectif Baignade – Lien avec le temps de pluie et l'impact du ruissellement	Maximum : 70 046,73 € TTC	2014/2015	SAFEGE	41 526,00 €	AESN 40% Région : 40%
2013-02	Etude relative à la caractérisation de la faune vertebrée et de la flore perturbant l'équilibre écologique de la Marne aval : recensement, stratégie et guide technique de gestion	Maximum : 49 560,00 € TTC	2014/2015	OCTOBRE ENVIRONNEMENT	15 650 ,00 €	AESN 40 % Région 35 %

LES MARCHES SUIVIS EN 2014 POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant réalisé en 2014	Aide financière
2011-01	Etat des lieux, diagnostic et tendances et scénarios du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence	553 857,68 € TTC	2011/2014	Groupeement ADADE – ASCA – EGIS- OGE – COMPLEMENTERRE	109 172,00 €	AESN 55 % Région 30 %
2013-01	Identification, délimitation, caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Marne Confluence »	107 053,96€ TTC	2014/2015	BIOTOPE	80 079,00 €	AESN 50% Région : 30%